



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU SERVICE « LOUNGE PASS »

1. DEFINITION DU SERVICE

Le service « Lounge Pass » comprend les services suivants :

- L'accès au salon réservé aux clients Poerava Business d'Air Tahiti Nui et aux membres Gold du Club Tiare.
- Toutes les prestations proposées par le Salon.

Le salon est accessible au plus tôt trois (3) heures avant le départ du vol (soumis à modification involontaire des horaires).

2. CONDITIONS DE RESERVATION ET RESTRICTIONS

Le service « Lounge Pass » est nominatif et non cessible à une tierce personne.

Le service est proposé exclusivement au départ des escales desservies par Air Tahiti Nui :

- Papeete (PPT)
- Los Angeles (LAX)
- Seattle (SEA)
- Paris (CDG)
- Auckland (AKL)
- Narita (NRT)

Le service « Lounge Pass » est proposé sous réserve de disponibilité et est soumis à quota.

Il peut être réservé dans l'ensemble des points de vente suivant :

- En ligne sur le site web <https://www.airtahitinui.com>
- En agence Air Tahiti Nui
- Par téléphone auprès de nos conseillers de vente.
- En agences de voyage
- A l'aéroport/Comptoirs d'enregistrement jusqu'à 1 heure avant le départ.

Le tarif est applicable par passager et par point de départ.

Le tarif adulte est appliqué pour les enfants de moins de 12 ans.

Ce service est gratuit pour les bébés de moins de 2 ans.

Le service « Lounge Pass » est disponible :

- Pour les passagers disposant d'un billet avec un numéro de vol TN sur des vols opérés par Air Tahiti Nui
- A la vente aux porteurs de billets « Autre Compagnie » sur des vols opérés par Air Tahiti Nui uniquement le jour du départ à l'aéroport.

Le service « Lounge Pass » n'est pas disponible :

- Dans l'aéroport de transit (par exemple : CDG-LAX-PPT; LAX-PPT-AKL).
- Aux mineurs non accompagnés (UM).
- Aux personnes voyageant seules et ne respectant pas l'âge minimum légal demandé dans chaque pays de départ :
 - o 21 ans aux Etats-Unis
 - o 18 ans au Japon
 - o 18 ans à Auckland, Paris et Tahiti.





3. PAIEMENT

Le service est payable au moment de sa réservation et à condition que le billet soit émis.

Dans le cas d'une réservation effectuée en ligne pour laquelle l'option « bloquer mon tarif » a été achetée, il est possible de différer le paiement du service dans un délai de 72 heures après sa réservation.

4. MODIFICATION

La modification du service est autorisée sans frais en cas de modification de la date initiale du voyage pour lequel le service a été associé et sous réserve de disponibilité à la nouvelle date de voyage souhaitée.

5. REMBOURSEMENT

Le service est remboursable si :

- Le billet pour lequel le service a été associé est remboursable et le client demande le remboursement de son billet non utilisé.
- Air Tahiti Nui n'a pas été en mesure de délivrer le service pour des raisons opérationnelles liées à des irrégularités d'exploitation, des impératifs de sécurité et/ou de sûreté.
- Le client achète un sur classement dans une classe de transport supérieure à celle prévue initialement et donnant accès au salon le jour de votre départ.

Le service est non remboursable dans les conditions suivantes :

- Le billet pour lequel le service a été associé est non-remboursable.
- Vous avez décidé de ne pas utiliser le service au départ du vol pour lequel il a été acheté.

6. PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Le Client réservant un "Lounge Pass" ne peut le faire que pour lui-même ou pour une personne l'ayant dûment mandaté pour réserver en son nom et pour son compte une "Lounge Pass", ci-après dénommée « Passager Mandant ». Dans cette dernière hypothèse, le Passager Mandant est réputé avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions ; le Client se porte fort du respect par le Passager Mandant de l'ensemble des Présentes Conditions.

Air Tahiti Nui se réserve le droit de procéder à des modifications des Présentes à tout moment. Les souscriptions du service "Lounge Pass" seront soumises aux Conditions Générales de Vente en vigueur au moment de la réservation.

